



1 jour

PROGRAMME DE FORMATION

En présentiel

À distance

## COMPRENDRE LA MISE EN PLACE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES - (RGPD)

### OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les grands principes du règlement général sur la protection des données - RGPD
- Analyser les enjeux et les impacts sur la mise en place du RGPD
- Établir un plan d'action interne et externe

### PARTICIPANTS

- Chef d'entreprise, responsable informatique et plus généralement tout salarié en lien avec la sécurisation des données

### PRÉREQUIS

- Aucun

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ACTIVES

- Positionnement : questionnaire préalable envoyé au participant
- Formation action : le participant est acteur de sa formation et le formateur propose beaucoup d'exercices basés sur le contexte professionnel
- Alternance 1/3 théorie, 2/3 pratique
- Formation basée sur l'expérience professionnelle des participants et de nombreuses mises en situation
- Apports théoriques illustrés par des exemples concrets et mis en application aux cours de chaque séquence
- Support individuel de formation

### ÉVALUATION

- Évaluation formative réalisée par l'intervenant tout au long de la formation afin de mesurer les acquisitions et les progressions
- Évaluation des acquis

### LES PLUS

- PAI : un plan d'actions individuel sera formalisé en fin de formation.
  - Programmes ajustables à vos attentes
  - Accompagnement personnalisé
  - Option démarche qualité :
- SQF – Suivi Qualité Formation : Synthèse détaillée et bilan du formateur.
- Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap, contact référent handicap au 02 43 61 08 47
  - Une expertise<sup>2</sup> de nos formateurs : technique et pédagogie active

### PROGRAMME DE FORMATION

#### 1. Définir les enjeux du Règlement général sur la protection des données

- Les objectifs poursuivis de ce nouveau règlement
- Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?
- Les entreprises concernées
- Les enjeux et les impacts pour l'entreprise

#### 2. S'approprier les nouvelles règles de protection des données

- Les nouvelles définitions du règlement européen à connaître
- Les nouveaux droits applicables
- Les personnes concernées

#### 3. Identifier les risques pour l'entreprise et les sous-traitants

- Les risques juridiques
- Les sanctions qui pèsent sur l'entreprise
- Les obligations pour le responsable des traitements

#### 4. Elaborer un plan d'actions de mise en conformité

- La définition des rôles et responsabilités au sein de l'entreprise
- La notion de gouvernance des données
- Le plan d'actions
- Le rôle du responsable des traitements
- La gestion pour la Cybersécurité

#### 5. Contrôler la sous-traitance

- Le contrôle de la conformité des sous-traitants
- La désignation du DPO, « Data Protection Officer », le déléguer à la protection des données personnelles